

✧ Assurance du personnel 2017-2020

La municipalité doit s'assurer pour compenser les absences, maladies ou décès des salariés. Auparavant, la CNP nous facturait 740 € annuels. Aujourd'hui, ceci est confié au Centre De Gestion 88 qui mutualise et propose un meilleur tarif, soit 5,16 % des salaires bruts + 0,4 % de cotisation salariale donc une somme de 680 € à laquelle il faut aussi ajouter un forfait annuel de 100 €.

Il s'avère au final que l'assurance des salariés reviendra plus cher mais cette option est choisie, les démarches pour changer d'assurance ayant été faites.

✧ Etat d'assiettes des coupes 2017

En 2017, deux coupes auront lieu dans les parcelles 7, à la Harde et 24 au bois du Dureau.

Trois garants sont nommés en les personnes de Yves Sauvageot, Jacques Fourcade et Stéphane Ménestrel alors que la commission des bois est composée de Yves Sauvageot, Jean-Yves Bizot et Stéphane Menestrel.

✧ Convention SPA

Suite à de nombreuses plaintes d'habitants concernant la prolifération de chats errants, la municipalité a alerté la SPA qui nous adresse une convention et des tarifs de stérilisation des chats assez onéreux.

Nous proposons au maire d'adresser un courrier aux personnes qui nourrissent cette trentaine de chats pour éviter une trop forte population féline.

✧ Fermage parcelle ZB 44

La municipalité n'a jamais reçu de fermage pour cette parcelle communale car aucune décision municipale n'avait été prise et aujourd'hui, le nouveau locataire est disposé à s'acquitter de ce fermage de 83 € annuels, soit 100 € l'hectare avec un rappel de cinq années antérieures. A ce fermage, s'ajoutera une taxe de remembrement.

✧ Travaux de voirie

Le maire nous signale que c'est l'entreprise TRB qui sera maître des travaux pour le chemin d'Ainvelle (62 175 € HT) et le chemin de Villars (98 640 € HT) mais ne nous précise ni le commencement des travaux, ni le financement, ni le montant des subventions. Nous ajoutons qu'il serait judicieux de faire aussi des fossés et le maire indique que ce pourrait être fait plus tard avec une autre entreprise et des frais supplémentaires.

☞ Plan numérique départemental

Le président du Conseil Départemental des Vosges est venu rencontrer les élus à Lamarche le 10 Octobre 2016 pour évoquer le projet du département, à savoir couvrir 85 % de la population en fibre optique d'ici 3 ans. Alain Roussel, vice-président du département devait intervenir au sein du conseil municipal mais cela ne se fera pas.

☞ Cérémonie du 11 Novembre 2016

La grande cérémonie a eu lieu à Fouchécourt.

✧ Décorations de Noël

Un sapin de Noël devrait être installé sur la place de la mairie et cela nécessitera l'achat de guirlandes, ce qui est accepté à l'unanimité.

☞ Repas des anciens

Une date avait été proposée pour le dimanche 8 janvier 2017 mais il aura finalement lieu le dimanche 27 novembre 2016.

☞ Utilisation des chemins

De nombreuses personnes dans le village s'inquiètent car elles n'ont pas le droit d'utiliser certaines voies de circulation. Des chemins communaux ont été quasiment privatisés et d'autres chemins de l'Association foncière sont interdits aux chevaux, aux chasseurs et aux habitants voulant débarder du bois. L'interdiction ne peut émaner d'une seule personne !

☞ Circulation dans le village

Des tracteurs agricoles traversent le village à des vitesses élevées et le risque est grand de voir un accident un jour proche.

☞ Travaux d'habitat

Certains travaux dans le village se font sans autorisation municipale et cela entraîne des problèmes de voisinage ou plus grave, des impôts non perçus par la collectivité.

Dans certains cas, une déclaration préalable de travaux en mairie suffit. Le permis de construire lui est obligatoire pour toute construction nouvelle ou pour des travaux sur une construction existante. Se renseigner en mairie...